



AGENCE REGIONALE DE SANTE
DELEGATION DEPARTEMENTALE DES YVELINES
DEPARTEMENT VEILLE ET SECURITE SANITAIRES
SERVICE SANTE ENVIRONNEMENT

143, Bd de la Reine
78 007 VERSAILLES CEDEX

Tél : 01 30 97 68 28 Fax : 01 39 49 48 10

QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2017

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION : **SY DES YVELINES**



Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information en Santé Environnement (SISE-Eaux)

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

DANS VOTRE UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT COMPOSEES DE LA FACON SUIVANTE :

Unité de distribution : BEYNES ST SANTIN

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ANDELU	en totalité	
AUTEUIL LE ROI	en totalité	
AUTOUILLET	La Marechalerie	
BAZOCHES SUR GUYONNE	sauf Les Houveaux	
BEYNES	en totalité	
BEYNES	sauf gendarmerie nationale	7 552
LES MESNULS	bas et centre (80%)	
LES MESNULS	bas et centre (80%) et sauf SCI ARES	
LES MESNULS	-bas et centre et sauf SCI ARES	
MARCQ	bas de marcq	189
MAREIL LE GUYON	en totalité	
MAREIL SUR MAULDRE	en totalité	
MAREIL SUR MAULDRE	sauf chemin du pont de la Falaise	1 712
MERE	Sud-Ouest (10%)	
MONTAINVILLE	en totalité	517
MONTFORT L'AMAURY	Bas et centre	
MONTFORT L'AMAURY	Bourg (80%)	
NEAUPHLE LE VIEUX	sauf Cressay	
SAULX MARCHAIS	en totalité	
VICQ	en totalité	
	Population totale :	9 970

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : ELANCOURT

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ELANCOURT	Elancourt (78%)	19 893
	Population totale :	19 893

Unité de distribution : ELANCOURT VILLEPARC

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ELANCOURT	Quartier Villeparc	255
ELANCOURT	quartier Villeparc (2%)	
	Population totale :	255

Unité de distribution : ELANCOURT ZAC DES COTES

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ELANCOURT	zac des côtes	256
	Population totale :	256

Unité de distribution : GAMBAIS LE BOULAY

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
BAZAINVILLE	Bourg (35%)	506
BAZAINVILLE	Bourg (37%)	
GAMBAIS	en totalité	2 431
MAULETTE	en totalité	904
	Population totale :	3 841

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
AUFFARGIS	Hameau des Brûlins	19
BAZOUCHES SUR GUYONNE	Les Houveaux	77
BOISSY SANS AVOIR	en totalité	622
GALLUIS	en totalité	1 162
GAMBAISEUIL	en totalité	62
GARANCIERES	en totalité	
GARANCIERES	sauf Château du Breuil	2 354
GROSROUVRE	en totalité	913
LA QUEUE LES YVELINES	en totalité	2 189
LE MESNIL SAINT DENIS	en totalité	6 714
LE PERRAY EN YVELINES	en totalité	6 755
LES ESSARTS LE ROI	en totalité	6 787
LES MESNULS	-les hauts	286
LES MESNULS	les hauts (20%)	
LE TREMBLAY SUR MAULDRE	en totalité	928
LEVIS SAINT NOM	en totalité	1 630
MAGNY LES HAMEAUX	sauf quartier Nortel Matra	9 014
MERE	sauf Sud-Ouest	1 512
MILLEMONT	en totalité	241
MILON LA CHAPELLE	en totalité	271
MONTFORT L'AMAURY	les hauts (20%)	
MONTFORT L'AMAURY	points hauts	621
MONTFORT L'AMAURY	sauf les hauts (20%)	
SAINT FORGET	en totalité	512
SAINT LAMBERT DES BOIS	en totalité	
SAINT LAMBERT DES BOIS	sauf usine d'eau embouteillée	451

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

SAINT REMY L'HONORE	en totalité	1 497
VIEILLE EGLISE EN YVELINES	en totalité	714
Population totale :		45 331

Unité de distribution : MAGNY LES HAMEAUX RD 36

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
MAGNY LES HAMEAUX	Quartier Nortel Matra	183
Population totale :		183

Unité de distribution : NEAUPHLE LE VIEUX CRESSAY

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
MAREIL SUR MAULDRE	chemin du pont de la Falaise	35
NEAUPHLE LE VIEUX	hameau de Cressay	341
Population totale :		376

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : ORGERUS SAINT MARTIN

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ARNOUVILLE LES MANTES	- sauf hameau de St Léonard	
BAZAINVILLE	sauf bourg	941
BEHOUST	en totalité	460
GOUSSONVILLE	en totalité	
HARGEVILLE	en totalité	
JUMEAUVILLE	en totalité	
MAULE	Beaurepair, Bois Henry, Palmort	58
ORGERUS	en totalité	
ORGERUS	sauf ferme de Moyencourt	2 296
OSMOY	en totalité	357
PRUNAY LE TEMPLE	en totalité	430
RICHEBOURG	en totalité	1 504
SAINTE MARTIN DES CHAMPS	en totalité	313
TACOIGNIERES	en totalité	1 036
	Population totale :	7 395

Unité de distribution : ROSAY BOINVILLIERS

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
BOINVILLIERS	en totalité	294
FLACOURT	en totalité	
ROSAY	Bourg	274
	Population totale :	568

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : ROSAY HAMEAU DE SAINT CORENTIN

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ROSAY	Hameau de Saint Corentin	86
	Population totale :	86

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : SAINT MARTIN MONTFORT

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
ANDELU	en totalité	472
AUTEUIL LE ROI	en totalité	921
AUTOUILLET	en totalité	469
BAZOUCHES SUR GUYONNE	en totalité	
BAZOUCHES SUR GUYONNE	sauf les Houveaux	509
FLEXANVILLE	en totalité	591
GOUPILLIERES	en totalité	512
LES MESNULS	bas et centre-sauf SCI ARES	580
MARCQ	en totalité	
MARCQ	le haut	564
MAREIL LE GUYON	en totalité	364
MERE	sud ouest	168
MONTFORT L'AMAURY	bas et centre	2 332
MONTFORT L'AMAURY	en totalité	
NEAUPHLE LE VIEUX	Bourg	633
NEAUPHLE LE VIEUX	en totalité	
SAULX MARCHAIS	en totalité	915
THOIRY	en totalité	1 422
VICQ	en totalité	381
VILLIERS LE MAHIEU	en totalité	728
	Population totale :	11 561

Description des unités de distribution (UDI) de l'UGE

Unité de distribution : ST GERMAIN DE LA GRANGE

Communes	Zone alimentée	Population de la zone
SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	en totalité	
SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	sauf hameau des 100 arpents	1 563
	Population totale :	1 563

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois types d'installations caractérisant d'amont en aval :

1. L'ORIGINE DE L'EAU

Il s'agit de la RESSOURCE : captage (CAP) d'eau souterraine (source, puits, forage...) ou prise d'eau superficielle (rivière, canal, retenue...).

2. LA PRODUCTION D'EAU

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filière de traitement complète). Ce lieu est nommé "station de traitement-production" (TTP)

3. LA DISTRIBUTION D'EAU

Une UNITE DE DISTRIBUTION (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique (continuité des tuyaux), une qualité d'eau homogène, ainsi que les mêmes PRPDE et délégataire.

DANS VOTRE UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT ALIMENTEES DE LA FACON SUIVANTE :

Note : Les alimentations de secours (SEC) peuvent être décrites

Unité de distribution : BEYNES ST SANTIN

Population desservie: 9970 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F ROSAY F2 EAU BRUTE	000132	CAP	2		
S ROSAY F1 EAU BRUTE	000134	CAP	2		
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	000151	CAP	2		
S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES	000166	CAP	2		
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	2		
USINE LES BISMES	000795	TTP	1	Permanent	49%
RESERVOIR DE SAINT MARTIN	000798	TTP	2		
F MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES	001021	CAP	2		
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	001107	TTP	1	Permanent	12%

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

LES ESSARTS- LES 4 PILIERS	001180	UDI	1	Permanent	
MELANGE 4 FORAGES CRESSAY	001716	TTP	2		
ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE	003460	TTP	1	Permanent	39%

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : ELANCOURT

Population desservie: 19893 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F MEZIERES A10 AUBER	000037	CAP	2		
F MEZIERES A11 AUBER	000038	CAP	2		
F AUBERGENVILLE P5 AUBER	000056	CAP	2		
F GARGENVILLE A7 AUBER	000057	CAP	2		
F AUBERGENVILLE A6 AUBER	000058	CAP	2		
F AUBERGENVILLE P3 AUBER	000059	CAP	2		
F FLINS SUR SEINE B1 AUBER	000062	CAP	2		
F FLINS SUR SEINE C5 AUBER	000063	CAP	2		
F AUBERGENVILLE P2 AUBER	000064	CAP	2		
F AUBERGENVILLE A2 AUBER	000066	CAP	2		
F GARGENVILLE A3 AUBER	000067	CAP	2		
F EPONE A5 AUBER	000068	CAP	2		
F GARGENVILLE A8 AUBER	000069	CAP	2		
F AUBERGENVILLE LA FERME AUBER	000070	CAP	2		
F FLINS SUR SEINE C13 AUBER	000074	CAP	2		
F LES MUREAUX C7 AUBER	000075	CAP	2		
F FLINS SUR SEINE C6 AUBER	000076	CAP	2		
F LES MUREAUX C4 AUBER	000077	CAP	2		
F LES MUREAUX C3 AUBER	000078	CAP	2		

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

F FLINS SUR SEINE C1 AUBER	000080	CAP	2		
F FLINS SUR SEINE P1 AUBER	000081	CAP	2		
F EPONE P4 AUBER	000082	CAP	2		
F MEZIERES A9 AUBER	000083	CAP	2		
F GARGENVILLE A4 AUBER	000086	CAP	2		
F EPONE A12 AUBER	000087	CAP	2		
F FLINS SUR SEINE B3 AUBER	000089	CAP	2		
F FLINS SUR SEINE B4 AUBER	000090	CAP	2		
F FLINS SUR SEINE B5 AUBER	000091	CAP	2		
F MEZIERES A14 AUBER	000097	CAP	2		
F CROISSY SEVESC P5	000182	CAP	2		
F CROISSY SEVESC P11	000184	CAP	2		
F CROISSY RUE DES PONTS F2	000186	CAP	2		
F CROISSY RUE DES PONTS F1	000189	CAP	2		
F CROISSY SEVESC P8	000196	CAP	2		
F CROISSY SEVESC P7	000197	CAP	2		
F CROISSY SEVESC P6	000198	CAP	2		
F CROISSY F XIII	000216	CAP	2		
F CROISSY F XIV	000217	CAP	2		
F CROISSY F XV	000218	CAP	2		
F CROISSY SEVESC P12	000225	CAP	2		
F CROISSY SEVESC P1BIS	000226	CAP	2		
F CROISSY SEVESC P9	000227	CAP	2		

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

F CROISSY SEVESC P10	000228	CAP	2		
F VILLIERS LA CHAPELLE F3	000236	CAP	2		
F VILLIERS LA CHAPELLE F2	000237	CAP	2		
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	1	Permanent	30%
USINE DE FLINS REFOULEMENT	000687	TTP	1	Permanent	51%
USINE LOUVECIENNES	000708	TTP	1	Permanent	19%
F EPONE A15 AUBER	001035	CAP	2		
F FLINS SUR SEINE B2BIS AUBER	001144	CAP	2		

Unité de distribution : ELANCOURT VILLEPARC

Population desservie: 255 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F JOUARS PONT LES MOUSSEUX	000785	TTP	2		
MAUREPAS-JOUARS	001126	UDI	1	Permanent	100%
MELANGE 6 CRESSAY - SIRYAE	001717	TTP	2		

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : ELANCOURT ZAC DES COTES

Population desservie: 256 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
TRAPPES ZI	000538	UDI	2	Permanent	100%
ST QUENTIN EN YVELINES	000614	UDI	1		
USINE DE FLINS REFOULEMENT	000687	TTP	2		
USINE LOUVECIENNES	000708	TTP	2		

Unité de distribution : GAMBAIS LE BOULAY

Population desservie: 3841 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	000151	CAP	2		
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	2		
USINE LES BISMES	000795	TTP	2		
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	001107	TTP	1	Permanent	71%
LES ESSARTS- LES 4 PILIERS	001180	UDI	1	Permanent	29%
MELANGE 4 FORAGES CRESSAY	001716	TTP	2		

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

Population desservie: 45331 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES	000166	CAP	2		
F VILLIERS CRESSAY SONDRALP	000235	CAP	2		
F VILLIERS LA CHAPELLE F3	000236	CAP	2		
F VILLIERS LA CHAPELLE F2	000237	CAP	2		
F VILLIERS CRESSAY TOUSSAC	000241	CAP	2		
F VILLIERS CRESSAY P4	000243	CAP	2		
F VILLIERS CRESSAY P6	000244	CAP	2		
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	1	Permanent	12%
USINE LES BISMES	000795	TTP	1	Permanent	79%
F MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES	001021	CAP	2		
MELANGE 4 FORAGES CRESSAY	001716	TTP	1	Permanent	9%

Unité de distribution : MAGNY LES HAMEAUX RD 36

Population desservie: 183 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
MORSANG/SEINE USINE (91)	000891	TTP	1	Permanent	50%
VIRY-CHATILLON USINE (91)	001143	TTP	1	Permanent	50%

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : NEAUPHLE LE VIEUX CRESSAY

Population desservie: 376 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES	000166	CAP	2		
F VILLIERS LA CHAPELLE F3	000236	CAP	2		
F VILLIERS LA CHAPELLE F2	000237	CAP	2		
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	1	Permanent	13%
USINE LES BISMES	000795	TTP	1	Permanent	87%
F MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES	001021	CAP	2		

Unité de distribution : ORGERUS SAINT MARTIN

Population desservie: 7395 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F ROSAY F2 EAU BRUTE	000132	CAP	2		
S ROSAY F1 EAU BRUTE	000134	CAP	2		
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	000151	CAP	2		
RESERVOIR DE SAINT MARTIN	000798	TTP	1	Permanent	6%
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	001107	TTP	1	Permanent	94%
ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE	003460	TTP	2		

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : ROSAY BOINVILLIERS

Population desservie: 568 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F DAMMARTIN EN SERVE	000130	CAP	2		
S ROSAY F1 EAU BRUTE	000134	CAP	2		
DAMMARTIN EN SERVE	000417	UDI	1	Occasionnel	
F DAMMARTIN EAU TRAITEE	000843	TTP	1	Permanent	27%
S ROSAY F1 CGE EAU TRAITÉE	000853	TTP	1	Permanent	73%

Unité de distribution : ROSAY HAMEAU DE SAINT CORENTIN

Population desservie: 86 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
ARNOUVILLE HAMEAU ST LEONARD	001316	UDI	1	Permanent	100%
ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE	003460	TTP	2		

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE
Unité de distribution : SAINT MARTIN MONTFORT
Population desservie: 11561 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
F ROSAY F2 EAU BRUTE	000132	CAP	2		
S ROSAY F1 EAU BRUTE	000134	CAP	2		
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	000151	CAP	2		
S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES	000166	CAP	2		
F VILLIERS CRESSAY SON DARALP	000235	CAP	2		
F VILLIERS LA CHAPELLE F3	000236	CAP	2		
F VILLIERS LA CHAPELLE F2	000237	CAP	2		
F VILLIERS CRESSAY TOUSSAC	000241	CAP	2		
F VILLIERS CRESSAY P4	000243	CAP	2		
F VILLIERS CRESSAY P6	000244	CAP	2		
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	1	Permanent	1%
USINE LES BISMES	000795	TTP	1	Permanent	9%
F MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES	001021	CAP	2		
F ST LUBIN DE LA HAYE (28)	001107	TTP	1	Permanent	22%
MELANGE 4 FORAGES CRESSAY	001716	TTP	1	Permanent	1%
ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE	003460	TTP	1	Permanent	67%

Description sommaire du mode d'alimentation de l'UGE

Unité de distribution : ST GERMAIN DE LA GRANGE

Population desservie: 1563 hab.

Nom de l'installation amont	Code amont	Type d'installation	Niveau amont	Pérennité de l'alimentation	Pourcentage d'alimentation
VILLIERS SAINT FREDERIC	000593	UDI	1	Permanent	100%
USINE LA CHAPELLE VILLIERS	000685	TTP	2		
USINE DE FLINS REFOULEMENT	000687	TTP	2		

Nota: S = source, F = forage

Situation administrative des captages d'eau

Rappels réglementaires :

La Loi du 16 juillet 1964 a rendu obligatoire l'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable et la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a étendu cette exigence aux captages antérieurs à 1964 dont la protection naturelle est insuffisante. La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique étend cette obligation aux captages naturellement protégés, et permet aux sociétés privées de bénéficier d'une telle protection pour les captages antérieurs au 1er janvier 2004. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 renforce les dispositifs de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole. Le Plan Régional Santé Environnement 2 indique que les captages alimentant plus de 15000 habitants doivent être protégés d'ici 2015.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale de la PRPDE ou du distributeur.

Note spécifique à l'attention de la PRPDE :

Il vous appartient de vous assurer que les périmètres de protection ont bien été définis, qu'un arrêté de déclaration d'utilité publique (D.U.P.) a été signé par le Préfet, que ces documents et servitudes ont été notifiés aux propriétaires, et que les documents d'urbanisme (P.O.S., P.L.U.) ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la D.U.P..

Pour de plus amples informations sur la procédure à suivre, ou si vous constatez des inexactitudes dans le tableau ci-dessous, rappelant la situation administrative de vos captages telle qu'elle est connue de l'ARS, je vous invite à prendre contact avec le service Contrôle et Sécurité Sanitaires des Milieux de la Direction Territoriale des Yvelines.

Pour lancer la procédure de protection des captages, une collectivité doit acter son engagement par délibération du conseil syndical ou municipal concerné. Le dossier de DUP complet doit être transmis par la collectivité à l'administration; la Mission interservice de l'eau (MISE) fait office de guichet unique.

La date 11/11/1111 représente une étape réalisée mais dont la date exacte n'est pas connue.

L'absence de date indique que l'étape n'est pas réalisée.

DESCRIPTIF du ou des CAPTAGE(S)			SITUATION ADMINISTRATIVE				
Nom	Type	Commune d'implantation	Date de délibération de la collectivité	Avis Hydrogéologue agréé	Date de dépôt du dossier en MISE	Avis CoDERST (ex C.D.H.)	Arrêté de D.U.P.
F MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES	DUO MAREIL-BISME B1B2	MAREIL SUR MAULDRE	30/03/2000	01/03/2003	22/09/2004	26/06/2006	21/04/2008
F ROSAY F2 EAU BRUTE	FORAGE	ROSAY	12/04/2006	18/12/2013			
S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES	SOURCE	MAREIL SUR MAULDRE	30/03/2000	01/03/2003	22/09/2004	26/06/2006	21/04/2008
S ROSAY F1 EAU BRUTE	SOURCES	ROSAY	12/04/2006	18/12/2013			

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Les prélèvements sont effectués :

- au captage (eau brute, avant tout traitement),
- en sortie de station de traitement-production (eau traitée),
- dans les unités de distribution au robinet du consommateur (eau distribuée).

Cette synthèse prend en compte l'ensemble des paramètres analysés.

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : F MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
2	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériol.	Conformité chimique
19/05/17	00170119	MAREIL SUR MAULDRE	S MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES	C	C
07/11/17	00173814	MAREIL SUR MAULDRE	S MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : F ROSAY F2 EAU BRUTE

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériol.	Conformité chimique
11/10/17	00173299	ROSAY	F ROSAY F2 SAUR EAU BRUTE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : CAPTAGE

Nom de l'installation : S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
1	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactéri.	Conformité chimique
21/03/17	00168095	MAREIL SUR MAULDRE	S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : RESERVOIR DE SAINT MARTIN

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
6	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactéri.	Conformité chimique
17/02/17	00167095	SAINT MARTIN DES CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINT LUBIN 28	C	C
11/05/17	00169495	SAINT MARTIN DES CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINT LUBIN 28	C	C
27/06/17	00171099	SAINT MARTIN DES CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINT LUBIN 28	C	C
22/08/17	00172012	SAINT MARTIN DES CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINT LUBIN 28	C	C
11/10/17	00173489	SAINT MARTIN DES CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINT LUBIN 28	C	C
21/12/17	00174607	SAINT MARTIN DES CHAMPS	ROSAY F1 + F2/SAINT LUBIN 28	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
7	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
05/01/17	00166106	ROSAY	ROSAY MÉLANGE F1 F2 USINE ET	C	C
21/03/17	00168094	ROSAY	ROSAY MÉLANGE F1 F2 USINE ET	C	C
11/05/17	00169493	ROSAY	ROSAY MÉLANGE F1 F2 USINE ET	C	C
10/07/17	00171153	ROSAY	ROSAY MÉLANGE F1 F2 USINE ET	C	C
11/10/17	00173233	ROSAY	ROSAY MÉLANGE F1 F2 USINE ET	C	C
07/11/17	00173918	ROSAY	ROSAY MÉLANGE F1 F2 USINE ET	C	C
13/12/17	00174605	ROSAY	ROSAY MÉLANGE F1 F2 USINE ET	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : S ROSAY F1 CGE EAU TRAITÉE

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
2	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
28/03/17	00168114	ROSAY	S ROSAY F1 CGE EAU TRAITEE	C	C
22/08/17	00172082	ROSAY	S ROSAY F1 CGE EAU TRAITEE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION

Nom de l'installation : USINE LES BISMES

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
12	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
05/01/17	00166104	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
17/02/17	00167096	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
21/03/17	00167996	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
19/05/17	00170461	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
30/05/17	00169909	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
27/06/17	00170635	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
10/07/17	00171156	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
22/08/17	00172007	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
21/09/17	00172719	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
11/10/17	00173298	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
07/11/17	00173707	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C
21/12/17	00174655	MAREIL SUR MAULDRE	USINE LES BISMES	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : **UNITE DE DISTRIBUTION**

Nom de l'installation : **BEYNES ST SANTIN**

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
18	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
05/01/17	00166116	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
06/02/17	00166718	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
20/02/17	00167098	MAREIL SUR MAULDRE	POINT MOBILE MAREIL/MAULDRE	C	C
15/03/17	00167879	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
13/04/17	00168988	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
20/04/17	00169087	MONTAINVILLE	POINT MOBILE MONTAINVILLE	C	C
11/05/17	00169503	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
13/06/17	00170464	MAREIL SUR MAULDRE	POINT MOBILE MAREIL/MAULDRE	C	C
29/06/17	00170675	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
04/07/17	00170783	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
04/08/17	00171640	MAREIL SUR MAULDRE	POINT MOBILE MAREIL/MAULDRE	C	C
29/08/17	00172095	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
07/09/17	00172369	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
21/09/17	00172724	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
03/10/17	00173034	MAREIL SUR MAULDRE	POINT MOBILE MAREIL/MAULDRE	C	C
11/10/17	00173120	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
08/11/17	00173734	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C
07/12/17	00174311	BEYNES	POINT MOBILE BEYNES	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ELANCOURT

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
38	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
04/01/17	00166059	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
12/01/17	00166280	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
27/01/17	00166556	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
31/01/17	00166611	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
07/02/17	00166738	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
14/02/17	00166922	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
21/02/17	00167114	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
01/03/17	00167594	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
14/03/17	00167862	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
22/03/17	00168043	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
05/04/17	00168270	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
20/04/17	00169091	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
27/04/17	00169242	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
05/05/17	00169340	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
15/05/17	00169565	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
24/05/17	00169779	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
02/06/17	00170025	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
15/06/17	00170315	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
30/06/17	00170688	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
03/07/17	00170770	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
10/07/17	00171112	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ELANCOURT

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
24/07/17	00171391	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
31/07/17	00171579	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
04/08/17	00171646	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
18/08/17	00171935	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
29/08/17	00172097	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
06/09/17	00172310	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
15/09/17	00172589	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
06/10/17	00173054	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
17/10/17	00173328	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
30/10/17	00173527	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
02/11/17	00173635	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
08/11/17	00173732	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
15/11/17	00173927	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
22/11/17	00174012	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
05/12/17	00174253	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
12/12/17	00174374	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C
21/12/17	00174612	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ELANCOURT VILLEPARC

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
3	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
12/01/17	00166282	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT VILLEPARC	C	C
02/05/17	00169285	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT VILLEPARC	C	C
03/10/17	00172995	ELANCOURT	POINT MOBILE ELANCOURT VILLEPARC	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ELANCOURT ZAC DES COTES

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
3	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
12/01/17	00166283	ELANCOURT	ELANCOURT ZAC DES COTES PT MOBILE	C	C
13/07/17	00171137	ELANCOURT	ELANCOURT ZAC DES COTES PT MOBILE	C	C
28/12/17	00174691	ELANCOURT	ELANCOURT ZAC DES COTES PT MOBILE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : GAMBAIS LE BOULAY

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
11	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
03/01/17	00166045	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
18/01/17	00166360	MAULETTE	POINT MOBILE MAULETTE	C	C
02/03/17	00167649	BAZAINVILLE	POINT MOBILE BAZAINVILLE BOURG	C	C
21/03/17	00168000	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
04/05/17	00169327	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
14/06/17	00170289	MAULETTE	POINT MOBILE MAULETTE	C	C
04/07/17	00170989	BAZAINVILLE	POINT MOBILE BAZAINVILLE BOURG	C	C
19/07/17	00171202	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
21/09/17	00172725	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
10/10/17	00173109	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C
27/11/17	00174114	GAMBAIS	POINT MOBILE GAMBAIS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : **UNITE DE DISTRIBUTION**
 Nom de l'installation : **LES ESSARTS- LES 4 PILIERS**

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
85	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
03/01/17	00166048	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
09/01/17	00166162	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
13/01/17	00166310	GROSROUVRE	POINT MOBILE GROSROUVRE	C	C
18/01/17	00166363	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
23/01/17	00166476	LE MESNIL SAINT DENIS	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
27/01/17	00166561	LA QUEUE LES YVELINES	POINT MOBILE LA QUEUE LES Y	C	C
31/01/17	00166606	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
02/02/17	00166670	GALLUIS	POINT MOBILE GALLUIS	C	C
06/02/17	00166726	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
08/02/17	00166764	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
10/02/17	00166844	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
13/02/17	00166911	LEVIS SAINT NOM	POINT MOBILE LEVIS ST NOM	C	C
15/02/17	00166950	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
17/02/17	00167022	MERE	POINT MOBILE MERE	C	C
20/02/17	00167100	MONTFORT L'AMAURY	POINT MOBILE MONTFORT HAUT 20%	C	C
24/02/17	00167298	SAINTE LAMBERT DES BOIS	POINT MOBILE ST LAMBERT DES B	C	C
27/02/17	00167564	SAINTE REMY L'HONORE	POINT MOBILE ST REMY L HONORE	C	C
06/03/17	00167731	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
13/03/17	00167852	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
20/03/17	00167987	LE MESNIL SAINT DENIS	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
31/03/17	00168182	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**
Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
03/04/17	00168220	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
07/04/17	00168828	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
12/04/17	00168959	LA QUEUE LES YVELINES	POINT MOBILE LA QUEUE LES Y	C	C
19/04/17	00169016	MILLEMONT	POINT MOBILE MILLEMONT	C	C
24/04/17	00169127	LE MESNIL SAINT DENIS	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
27/04/17	00169239	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
03/05/17	00169299	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
11/05/17	00169499	BOISSY SANS AVOIR	POINT MOBILE BOISSY SANS AVOIR	C	C
16/05/17	00169580	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
19/05/17	00169674	LE MESNIL SAINT DENIS	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
24/05/17	00169759	VIEILLE EGLISE EN YVELINES	POINT MOBILE VIEILLE EGLISE	C	C
29/05/17	00169889	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
01/06/17	00170012	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
07/06/17	00170066	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
07/06/17	00170067	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
12/06/17	00170271	LE MESNIL SAINT DENIS	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
13/06/17	00170283	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
13/06/17	00170284	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
20/06/17	00170482	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
26/06/17	00170669	SAINTE LAMBERT DES BOIS	POINT MOBILE ST LAMBERT DES B	C	C
30/06/17	00170683	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
03/07/17	00170749	LE MESNIL SAINT DENIS	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
05/07/17	00170792	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
07/07/17	00170893	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
10/07/17	00171113	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**
Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
13/07/17	00171125	LEVIS SAINT NOM	POINT MOBILE LEVIS ST NOM	C	C
17/07/17	00171162	LA QUEUE LES YVELINES	POINT MOBILE LA QUEUE LES Y	C	C
19/07/17	00171203	GAMBAISEUIL	POINT MOBILE GAMBAISEUIL	C	C
21/07/17	00171284	MILON LA CHAPELLE	POINT MOBILE MILON	C	C
24/07/17	00171383	SAINT FORGET	POINT MOBILE SAINT FORGET	C	C
28/07/17	00171489	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
31/07/17	00171582	LE TREMBLAY SUR MAULDRE	POINT MOBILE LE TREMBLAY	C	C
03/08/17	00171624	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
08/08/17	00171718	GALLUIS	POINT MOBILE GALLUIS	C	C
10/08/17	00171758	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
17/08/17	00171921	MERE	POINT MOBILE MERE	C	C
24/08/17	00172057	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
31/08/17	00172234	LE MESNIL SAINT DENIS	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
01/09/17	00172244	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
05/09/17	00172276	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
08/09/17	00172395	GROSROUVRE	POINT MOBILE GROSROUVRE	C	C
12/09/17	00172445	LE MESNIL SAINT DENIS	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
15/09/17	00172593	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
19/09/17	00172633	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
29/09/17	00172898	SAINTE REMY L'HONORE	POINT MOBILE ST REMY L HONORE	C	C
03/10/17	00172988	GROSROUVRE	POINT MOBILE GROSROUVRE	C	C
06/10/17	00173056	LA QUEUE LES YVELINES	POINT MOBILE LA QUEUE LES Y	C	C
11/10/17	00173122	LE MESNIL SAINT DENIS	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
17/10/17	00173336	LE PERRAY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRAY	C	C
24/10/17	00173457	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
30/10/17	00173521	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
07/11/17	00173698	BOISSY SANS AVOIR	POINT MOBILE BOISSY SANS AVOIR	C	C
10/11/17	00173844	LE MESNIL SAINT DENIS	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C
13/11/17	00173863	LE PERRY EN YVELINES	POINT MOBILE LE PERRY	C	C
15/11/17	00173886	LE TREMBLAY SUR MAULDRE	POINT MOBILE LE TREMBLAY	C	C
17/11/17	00173939	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
20/11/17	00173985	LEVIS SAINT NOM	POINT MOBILE LEVIS ST NOM	C	C
22/11/17	00174010	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
24/11/17	00174059	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
28/11/17	00174123	MERE	POINT MOBILE MERE	C	C
07/12/17	00174310	GARANCIERES	POINT MOBILE GARANCIERES	C	C
13/12/17	00174382	LES ESSARTS LE ROI	POINT MOBILE LES ESSARTS	C	C
22/12/17	00174647	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY LES HAMEAUX	C	C
29/12/17	00174700	LE MESNIL SAINT DENIS	POINT MOBILE MESNIL ST DENIS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : MAGNY LES HAMEAUX RD 36

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
3	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
10/02/17	00166848	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY RD 36	C	C
08/06/17	00170134	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY RD 36	C	C
18/10/17	00173350	MAGNY LES HAMEAUX	POINT MOBILE MAGNY RD 36	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : NEAUPHLE LE VIEUX CRESSAY

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
4	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
10/01/17	00166187	NEAUPHLE LE VIEUX	NEAUPHLE HAMEAU CRESSAY PT MOBILE	C	C
02/05/17	00169286	NEAUPHLE LE VIEUX	NEAUPHLE HAMEAU CRESSAY PT MOBILE	C	C
11/05/17	00169496	NEAUPHLE LE VIEUX	NEAUPHLE HAMEAU CRESSAY PT MOBILE	C	C
29/12/17	00174703	NEAUPHLE LE VIEUX	NEAUPHLE HAMEAU CRESSAY PT MOBILE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : ORGERUS SAINT MARTIN

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
15	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
03/01/17	00166054	SAINT MARTIN DES CHAMPS	POINT MOBILE ST MARTIN DES C	C	C
18/01/17	00166365	BAZAINVILLE	BAZAINVILLE (ORGERUS) ECOLE	C	C
06/02/17	00166728	ORGERUS	POINT MOBILE ORGERUS	C	C
02/03/17	00167651	BEHOUST	POINT MOBILE BEHOUST	C	C
21/03/17	00168002	OSMOY	POINT MOBILE OSMOY	C	C
04/05/17	00169328	ORGERUS	POINT MOBILE ORGERUS	C	C
16/05/17	00169581	TACOIGNIERES	POINT MOBILE TACOIGNIERES	C	C
31/05/17	00169927	RICHEBOURG	POINT MOBILE RICHEBOURG	C	C
01/06/17	00170000	BAZAINVILLE	BAZAINVILLE (ORGERUS) ECOLE	C	C
14/06/17	00170291	PRUNAY LE TEMPLE	POINT MOBILE PRUNAY LE TEMPLE	C	C
29/06/17	00170744	SAINT MARTIN DES CHAMPS	POINT MOBILE ST MARTIN DES C	C	C
05/09/17	00172277	ORGERUS	POINT MOBILE ORGERUS	C	C
14/09/17	00172578	BAZAINVILLE	BAZAINVILLE (ORGERUS) ECOLE	C	C
21/09/17	00172728	RICHEBOURG	POINT MOBILE RICHEBOURG	C	C
07/12/17	00174313	ORGERUS	POINT MOBILE ORGERUS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ROSAY BOINVILLIERS

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
7	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
27/02/17	00167569	ROSAY	POINT MOBILE ROSAY	C	C
04/04/17	00168251	BOINVILLIERS	POINT MOBILE BOINVILLIERS	C	C
01/06/17	00170016	ROSAY	POINT MOBILE ROSAY	C	C
04/07/17	00170780	BOINVILLIERS	POINT MOBILE BOINVILLIERS	C	C
20/09/17	00172714	ROSAY	POINT MOBILE ROSAY	C	C
21/09/17	00172734	BOINVILLIERS	POINT MOBILE BOINVILLIERS	C	C
09/11/17	00173823	BOINVILLIERS	POINT MOBILE BOINVILLIERS	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : ROSAY HAMEAU DE SAINT CORENTIN

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
3	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
17/01/17	00166344	ROSAY	POINT MOBILE HAMEAU DE ST CORENTIN	C	C
01/06/17	00170004	ROSAY	POINT MOBILE HAMEAU DE ST CORENTIN	C	C
06/11/17	00173683	ROSAY	POINT MOBILE HAMEAU DE ST CORENTIN	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : **UNITE DE DISTRIBUTION**
Nom de l'installation : **SAINT MARTIN MONTFORT**

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
24	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériologique	Conformité chimique
03/01/17	00166046	VILLIERS LE MAHIEU	POINT MOBILE VILLIERS LE M	C	C
10/01/17	00166181	FLEXANVILLE	POINT MOBILE FLEXANVILLE	C	C
13/01/17	00166307	MAREIL LE GUYON	POINT MOBILE MAREIL LE GUYON	C	C
30/01/17	00166582	MONTFORT L'AMAURY	POINT MOBILE MONTFORT L'AMAURY	C	C
06/02/17	00166725	THOIRY	POINT MOBILE THOIRY	C	C
01/03/17	00167582	AUTEUIL LE ROI	POINT MOBILE AUTEUIL	C	C
02/03/17	00167650	AUTOUILLET	POINT MOBILE AUTOUILLET	C	C
31/03/17	00168189	NEAUPHLE LE VIEUX	POINT MOBILE NEAUPHLE LE VIEUX	C	C
28/04/17	00169260	GOUPILLIERES	POINT MOBILE GOUPILLIERES	C	C
28/04/17	00169261	SAULX MARCHAIS	POINT MOBILE SAULX MARCHAIS	C	C
15/05/17	00169571	MARCQ	POINT MOBILE MARCQ	C	C
31/05/17	00169915	MONTFORT L'AMAURY	POINT MOBILE MONTFORT L'AMAURY	C	C
12/06/17	00170306	AUTOUILLET	POINT MOBILE AUTOUILLET	C	C
21/06/17	00170496	VILLIERS LE MAHIEU	POINT MOBILE VILLIERS LE M	C	C
19/07/17	00171204	FLEXANVILLE	POINT MOBILE FLEXANVILLE	C	C
20/07/17	00171271	LES MESNULS	POINT MOBILE LES MESNULS	C	C
10/08/17	00171757	THOIRY	POINT MOBILE THOIRY	C	C
01/09/17	00172243	ANDELU	POINT MOBILE ANDELU	C	C
27/09/17	00172765	BAZOUCHES SUR GUYONNE	POINT MOBILE BAZOUCHES	C	C
06/10/17	00173070	VICQ	POINT MOBILE VICQ	C	C
17/10/17	00173330	AUTEUIL LE ROI	POINT MOBILE AUTEUIL	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

**Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE
dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau**

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : SAINT MARTIN MONTFORT

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériol.	Conformité chimique
30/10/17	00173621	MONTFORT L'AMAURY	POINT MOBILE MONTFORT L'AMAURY	C	C
22/12/17	00174638	MONTFORT L'AMAURY	POINT MOBILE MONTFORT L'AMAURY	C	C
29/12/17	00174697	THOIRY	POINT MOBILE THOIRY	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION
Nom de l'installation : ST GERMAIN DE LA GRANGE

Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
8	100,0 %	100,0 %

Détails :

Date	Code PLV	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériol.	Conformité chimique
09/01/17	00166163	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
06/02/17	00166729	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
15/03/17	00167888	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
15/05/17	00169563	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
09/06/17	00170166	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
19/07/17	00171197	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
07/09/17	00172370	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C
08/11/17	00173736	SAINT GERMAIN DE LA GRANGE	PT MOBILE ST GER DE LA GRANGE	C	C

C = conforme , N = non conforme, S= sans objet, D= conforme à l'arrêté préfectoral portant dérogation temporaire aux limites de qualité.

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

Le(s) tableau(x) ci-dessous présentent les résultats d'analyses des principaux paramètres représentatifs des caractéristiques de l'eau et des principaux polluants susceptibles d'être présents dans l'eau. Les paramètres, pour lesquels des dépassements des limites de qualité fixées par le code de la santé publique ont été constatés, sont indiqués "hors limites!" dans la dernière colonne à droite du tableau.

Types d'eau : B = eau brute, T1 = eau traitée (en sortie de station de traitement-production), T = eau désinfectée (en réseau de distribution), S = sans traitement

CAP	F MAREIL MAULDRE B2 LES BISMES
------------	---------------------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité pH	B	4	7,10	7,28	7,40		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	B	2	0,12	0,50	0,87		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	B	2	0	36	72	10000	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	B	2	0	400	800	20000	
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	B	2	0,20	0,24	0,27		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	B	2	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	B	2	0,00	0,00	0,00		
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	B	2	39,50	39,55	39,60	100	
ATRZ	Atrazine	µg/l	B	2	0,03	0,03	0,03	2	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	B	2	0,06	0,08	0,10	2	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	B	2	0,04	0,06	0,08	2	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	B	2	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/l	B	2	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	Bromacil	µg/l	B	2	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	B	2	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	B	2	0,00	0,00	0,00	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP	F ROSAY F2 EAU BRUTE
------------	-----------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité pH	B	2	7,50	7,60	7,70		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	B	1	0,00	0,00	0,00		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	B	1	0	0	0	20000	
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	B	1	0,67	0,67	0,67		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	B	1	19,10	19,10	19,10	100	
ATRZ	Atrazine	µg/l	B	1	0,02	0,02	0,02	2	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	B	1	0,09	0,09	0,09	2	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	B	1	0,05	0,05	0,05	2	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	Bromacil	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

CAP	S MAREIL MAULDRE B1 LES BISMES
-----	--------------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité pH	B	2	7,30	7,30	7,30		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	B	1	0,20	0,20	0,20		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	B	1	0	0	0	10000	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	B	1	3	3	3	20000	
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	B	1	0,26	0,26	0,26		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00	4	
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	B	1	0,00	0,00	0,00		
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	B	1	43,00	43,00	43,00	100	
ATRZ	Atrazine	µg/l	B	1	0,03	0,03	0,03	2	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	B	1	0,08	0,08	0,08	2	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	B	1	0,06	0,06	0,06	2	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
AMPA	AMPA	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
BRMCL	Bromacil	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	B	1	0,00	0,00	0,00	2	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP	RESERVOIR DE SAINT MARTIN
------------	----------------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité pH	T1	13	7,30	7,60	7,99		
TH	Titre hydrotimétrique	°f	T1	6	26	35	39		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T1	6	0,00	0,17	0,41		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	6	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	6	0	0	0	0	
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	3	0	0	0		
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	3	0,54	0,55	0,56	1,5	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	6	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	6	0,00	0,00	0,00	0,1	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	6	23,20	25,22	27,50	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	3	0,00	0,00	0,01	0,1	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T1	3	0,01	0,05	0,09	0,1	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	T1	3	0,00	0,01	0,03	0,1	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	T1	3	0,00	0,00	0,00	0,1	
AMPA	AMPA	µg/l	T1	3	0,00	0,00	0,00	0,1	
BRMCL	Bromacil	µg/l	T1	3	0,00	0,00	0,00	0,1	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	T1	3	0,00	0,00	0,00	0,1	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	T1	3	0,00	0,00	0,00	0,1	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP	ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE
-----	---------------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T1	14	7,00	7,41	7,89		
TH	Titre hydrotimétrique	°f	T1	7	21	35	40		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T1	7	0,00	0,18	0,51		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	7	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	7	0	0	0	0	
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	4	0	0	0		
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	4	0,49	0,54	0,57	1,5	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	7	0,00	0,01	0,09		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	7	0,00	0,00	0,00	0,1	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	7	19,90	22,04	23,10	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	4	0,00	0,00	0,01	0,1	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T1	4	0,00	0,03	0,06	0,1	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	T1	4	0,00	0,01	0,02	0,1	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	T1	4	0,00	0,00	0,00	0,1	
AMPA	AMPA	µg/l	T1	4	0,00	0,00	0,00	0,1	
BRMCL	Bromacil	µg/l	T1	4	0,00	0,00	0,00	0,1	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	T1	4	0,00	0,00	0,00	0,1	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	T1	4	0,00	0,00	0,00	0,1	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP	S ROSAY F1 CGE EAU TRAITÉE
-----	----------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T1	5	7,00	7,24	7,40		
TH	Titre hydrotimétrique	°f	T1	2	31	32	34		
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T1	2	0,00	0,00	0,00		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	2	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	2	0	0	0	0	
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	1	0	0	0		
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	1	0,42	0,42	0,42	1,5	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	2	23,50	23,85	24,20	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	2	0,01	0,01	0,01	0,1	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T1	2	0,04	0,09	0,14	0,1	<i>Hors limites!</i>
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	T1	2	0,00	0,00	0,00	0,1	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	T1	1	0,00	0,00	0,00	0,1	
AMPA	AMPA	µg/l	T1	1	0,00	0,00	0,00	0,1	
BRMCL	Bromacil	µg/l	T1	1	0,00	0,00	0,00	0,1	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	T1	1	0,00	0,00	0,00	0,1	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	T1	1	0,00	0,00	0,00	0,1	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

TTP	USINE LES BISMES
-----	------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité pH	T1	24	7,10	7,50	7,77		
TH	Titre hydrotimétrique	°f	T1	12	38	40	41		
TURBNFU	Turbidité néphélogométrique NFU	NFU	T1	12	0,00	0,17	0,64		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T1	12	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T1	12	0	0	0	0	
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T1	5	0	0	0		
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T1	5	0,21	0,25	0,31	1,5	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T1	12	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T1	12	0,00	0,00	0,00	0,1	
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T1	12	36,70	39,62	43,50	50	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T1	5	0,01	0,02	0,02	0,1	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T1	5	0,03	0,05	0,08	0,1	
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	T1	5	0,02	0,03	0,03	0,1	
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	T1	5	0,00	0,00	0,00	0,1	
AMPA	AMPA	µg/l	T1	5	0,00	0,00	0,00	0,1	
BRMCL	Bromacil	µg/l	T1	5	0,00	0,00	0,00	0,1	
METACET	Métaldéhyde	µg/l	T1	5	0,00	0,00	0,00	0,1	
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	T1	5	0,00	0,00	0,00	0,1	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire
UDI BEYNES ST SANTIN

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité pH	T	36	7,20	7,70	7,96		
TURBNFU	Turbidité néphélobométrique NFU	NFU	T	18	0,00	0,11	0,38		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	18	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	18	0	0	0	0	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	18	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00	0,5	

UDI ELANCOURT

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unité pH	T	76	7,00	7,65	8,00		
TURBNFU	Turbidité néphélobométrique NFU	NFU	T	38	0,00	0,21	0,88		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	38	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	38	0	0	0	0	
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T	38	0	22	79		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	38	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00	0,5	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire
UDI ELANCOURT VILLEPARC

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	6	7,00	7,39	7,59		
TURBNFU	Turbidité néphélobométrique NFU	NFU	T	3	0,13	0,19	0,27		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	3	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	3	0	0	0	0	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00		

UDI ELANCOURT ZAC DES COTES

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	6	7,20	7,59	8,04		
TURBNFU	Turbidité néphélobométrique NFU	NFU	T	3	0,00	0,14	0,22		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	3	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	3	0	0	0	0	
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T	3	16	30	40		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00		

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire
UDI GAMBAS LE BOULAY

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	22	6,90	7,28	7,68		
TURBNFU	Turbidité néphélobométrique NFU	NFU	T	11	0,00	0,16	0,68		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	11	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	11	0	0	0	0	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	11	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	1	0,00	0,00	0,00	0,5	

UDI LES ESSARTS- LES 4 PILIERS

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	172	6,90	7,43	8,15		
TURBNFU	Turbidité néphélobométrique NFU	NFU	T	82	0,00	0,19	1,10		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	85	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	85	0	0	0	0	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	82	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	4	0,00	0,00	0,00	0,5	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI MAGNY LES HAMEAUX RD 36

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	6	7,50	7,68	7,80		
TURBNFU	Turbidité néphélobométrique NFU	NFU	T	3	0,16	0,17	0,18		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	3	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	3	0	0	0	0	
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T	3	14	20	24		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00		
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T	3	20,60	24,23	27,40	50	

UDI NEAUPHLE LE VIEUX CRESSAY

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	7	7,20	7,37	7,60		
TURBNFU	Turbidité néphélobométrique NFU	NFU	T	3	0,00	0,09	0,17		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	4	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	4	0	0	0	0	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00		

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés
 dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI ORGERUS SAINT MARTIN

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	35	6,90	7,24	7,80		
TURBNFU	Turbidité néphélogométrique NFU	NFU	T	15	0,00	0,12	0,83		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	15	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	15	0	0	0	0	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	15	0,00	0,00	0,06		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	2	0,00	0,00	0,00	0,5	

UDI ROSAY BOINVILLIERS

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	23	7,30	7,50	7,99		
TURBNFU	Turbidité néphélogométrique NFU	NFU	T	7	0,00	0,08	0,19		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	7	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	7	0	0	0	0	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	7	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	1	0,00	0,00	0,00	0,5	
ATRZ	Atrazine	µg/l	T	9	0,00	0,01	0,04	0,1	
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T	9	0,00	0,03	0,15	0,1	<i>Hors limites!</i>
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	T	9	0,00	0,05	0,38	0,1	<i>Hors limites!</i>

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire
UDI ROSAY HAMEAU DE SAINT CORENTIN

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	6	7,30	7,44	7,60		
TURBNFU	Turbidité néphélobométrique NFU	NFU	T	3	0,00	0,07	0,12		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	3	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	3	0	0	0	0	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	3	0,00	0,00	0,00		

UDI SAINT MARTIN MONTFORT

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	54	6,90	7,43	7,87		
TURBNFU	Turbidité néphélobométrique NFU	NFU	T	25	0,00	0,19	2,10		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	24	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	24	0	0	0	0	
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	24	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	2	0,00	0,00	0,00	0,5	

Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés dans l'eau prélevée sur les installations de l'UGE dans le cadre du contrôle sanitaire

UDI	ST GERMAIN DE LA GRANGE
------------	--------------------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	NOMBRE D'ANALYSES	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	LIMITES DE QUALITE REGLEMENTAIRES	RESULTATS HORS LIMITES
PH	pH	unitépH	T	18	6,70	7,39	7,80		
TURBNFU	Turbidité néphélobométrique NFU	NFU	T	8	0,00	0,19	0,71		
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	8	0	0	0	0	
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	8	0	0	0	0	
ALTMICR	Aluminium total µg/l	µg/l	T	8	0	6	18		
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	8	0,00	0,00	0,00		
NO2	Nitrites (en NO2)	mg/L	T	1	0,00	0,00	0,00	0,5	

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2017
Liste des dépassements des exigences (limites et références) de qualité
de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE

TTP ROSAY MELANGE F1 F2 EAU TRAITEE

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Référence(s) de qualité réglementaire(s)
Equilibre calcocarbonique	(4,00) Eau agressive	13/12/2017	2,00

Nombre de dépassement des références de qualité :

1

TTP S ROSAY F1 CGE EAU TRAITÉE

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Limite(s) de qualité réglementaire(s)
Atrazine déséthyl	N.M. µg/l	22/08/2017	0,10

Nombre de dépassement des limites de qualité :

1

UDI ROSAY BOINVILLIERS

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Limite(s) de qualité réglementaire(s)
Atrazine déséthyl	0,153 µg/l	04/04/2017	0,10
Atrazine déséthyl déisopropyl	0,379 µg/l	04/04/2017	0,10
Total des pesticides analysés	0,645 µg/l	04/04/2017	0,50

Nombre de dépassement des limites de qualité :

3

Unité de gestion et d'exploitation : SY DES YVELINES Année : 2017
Liste des dépassements des exigences (limites et références) de qualité
de l'eau prélevée sur les installations de l'UGE

UDI SAINT MARTIN MONFORT

Paramètre(s)	Valeur(s) mesurée(s)	Date Prélèvement	Référence(s) de qualité réglementaire(s)
Turbidité néphélométrique NFU	2,1 NFU	06/10/2017	2,00

Nombre de dépassement des références de qualité : 1

Une analyse de contrôle de turbidité de l'eau prélevée à la mairie de saint Martin Monfort a été réalisée le 10/10/2017. Elle révèle une eau conforme aux exigences de qualité.

Conformément à l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine, les eaux distribuées doivent être à l'équilibre calcocarbonique ou légèrement incrustantes.